

ENERGIE - Contractualisation de transition écologique et territoires d'industrie

Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)

- Département
- Intercommunalité
- Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Bray (PETR)
- Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin
- Commune

Autres types de contractualisations

- Contrat de transition écologique (CTE)
- Pacte territorial de transition écologique et industrielle (PTTEI)

Echelons administratifs

- Préfecture de région
- Préfecture
- Sous-préfecture
- Commune

— Limites départementales

Un TEPCV est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économique.

Les CTE sont une démarche innovante pour accompagner et soutenir la transformation écologique des territoires. Les territoires engagés dans les CTE sont des territoires volontaires qui parient sur l'écologie comme moteur de l'économie, et qui ont choisi de s'engager dans un changement de modèle à travers la transition écologique.

Le PTTEI du Havre Seine Métropole vise à accompagner l'arrêt de la centrales de production électrique à base de charbon du Havre et à préparer « l'après-charbon ». C'est l'objectif de ce Pacte, tant en accompagnant les salariés et les sous-traitants de la centrale qu'en soutenant le développement de nouvelles activités locales.

Sources :
 IGN Admin Express
 DREAL Normandie
 Production :
 ATL501 - 05/06/2019
 DREAL-NORMANDIE

0 15 30 km

